

L'AGENDA 2030 : 17 OBJECTIFS POUR TRANSFORMER LE MONDE



**JURGIS
SAPIJANSKAS
(2004)**
chef du bureau
des affaires globales,
direction des affaires
européennes et
internationales, MTES



**MARTIN
BORTZMEYER**
chef de la délégation au
développement durable,
commissariat général au
développement durable,
MTES

En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, dit Agenda 2030. Cet agenda constitue une véritable feuille de route pour transformer notre monde, éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et assurer la transition vers un développement durable dans ses trois dimensions.

L'Agenda 2030 s'organise autour des « 5 P » : il est au service de la planète, des populations, de la prospérité, de la paix et des partenariats. Les 17 objectifs de développement durable (ODD), déclinés en 169 cibles plus précises, en forment le cœur et sont exceptionnels à plusieurs égards.

Un programme à vocation universelle et intégrée

Outre leur ambition inédite dans la gamme des thématiques couvertes, les ODD constituent avant tout une vision collective, universelle du développement durable. Applicables à tous, les ODD reconnaissent qu'en matière de développement durable tous les pays peuvent

être considérés comme en développement et que l'implication de la société civile et du secteur privé aux côtés de la puissance publique est indispensable. Ils fournissent ainsi un langage commun à l'ensemble des acteurs et sont caractérisés par la promesse de ne laisser personne sur le bord du chemin.

Les ODD présentent en outre une vision résolument transversale et intégrée du développement durable. Reconnaisant que les défis globaux ne sauraient être résolus par une somme de réponses sectorielles isolées, ils lient de manière inédite les dimensions économiques, environnementales et sociales du développement ainsi que les questions de gouvernance. On retrouve par exemple une cible dédiée à la vulnérabilité aux événements climatiques dans l'ODD 1 relatif à la lutte contre la pauvreté, une cible dédiée aux effets de la pollution dans l'ODD 3 dédié à la santé ou encore une cible dédiée au découplage entre croissance et dégradation de l'environnement dans l'ODD 8 sur l'économie.

REPÈRES

Au gré de plus de deux ans de négociations les plus ouvertes que les Nations unies n'aient jamais menées, l'Agenda 2030 a fusionné les réflexions issues des Sommets de la Terre et le processus dédié à l'agenda de développement post-OMD (objectif du millénaire pour le développement). Alors que les OMD constituaient un agenda de bailleurs de l'aide publique au développement pensée comme un « filet de sécurité », l'Agenda 2030 se caractérise par son ambition, son universalité et sa transversalité. Véritable utopie transformatrice, il dessine l'horizon idéal pour tous les pays, quelle que soit leur situation initiale.

OBJECTIFS **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Un dispositif de suivi mondial ancré dans la subsidiarité

Enfin, à l'instar de l'Accord de Paris et de ses contributions déterminées au niveau national, l'Agenda consacre une forme de gouvernance internationale ancrée dans la subsidiarité. Il affirme que chaque pays doit inventer sa propre trajectoire singulière pour atteindre le développement durable et s'appuie sur des processus chargés de garantir la confiance, la redevabilité et l'apprentissage collectif pour assurer la cohérence globale des actions et l'accroissement de l'ambition de chacun. Au plan méthodologique, COP 21 et Agenda 2030 ont fait émerger une nouvelle diplomatie collaborative qui associe les États, les échelons administratifs locaux, les entreprises, les organisations non gouvernementales, le monde universitaire et scientifique.

L'Agenda 2030 n'étant pas juridiquement contraignant, le Forum politique de haut niveau, enceinte onusienne de suivi des ODD au niveau global, est crucial pour maintenir et renforcer la confiance construite en 2015 entre pays sur le développement durable. Dans un monde traversé par de fortes tensions et des conflits géopolitiques ouverts, il s'agit d'assurer la crédibilité des engagements pris en donnant la preuve qu'ils conduisent bien à la

***“Les États
ont été
invités à
définir un jeu
d'indicateurs
adapté à la
situation
nationale”***

mise en place d'actions ambitieuses. Se réunissant annuellement au niveau ministériel et tous les quatre ans au niveau des chefs d'État et de gouvernement, ce Forum adopte une déclaration politique et base ses travaux principalement sur des rapports statistiques et scientifiques de l'ONU ainsi que des revues nationales volontaires présentées par les États. Favorisant l'émulation collective, l'apprentissage mutuel et le partage des bonnes pratiques, ces revues constituent le cœur du dispositif international pour assurer une mise en œuvre effective de l'Agenda 2030. En juillet 2019, moins de quatre ans après l'adoption des ODD, plus de 140 pays auront réalisé cet exercice.

Un comité multiacteur et une déléguée interministérielle pour assurer la mise en œuvre en France

L'action de la France en faveur de l'Agenda 2030 est pilotée, au niveau politique, par un comité multiacteur coprésidé par les secrétaires d'État Brune Poirson et Jean-Baptiste Lemoyne, placés respectivement auprès des ministres de la Transition écologique et solidaire et de l'Europe et des Affaires étrangères. L'action de →

→ l'administration est coordonnée par la déléguée interministérielle au développement durable (DIDD), sous l'autorité du Premier ministre. La DIDD s'appuie à la fois sur les services du ministère de la Transition écologique et solidaire et sur le réseau des hauts fonctionnaires au développement durable (HFDD) nommés au sein de chaque ministère.

Pour rester efficace, le dispositif repose également sur une organisation ODD par ODD. Des ministères pilotes ont ainsi été identifiés et chargés de piloter les travaux pour l'ODD dont ils sont responsables. Ils ont pour mission de mener les travaux de revue des politiques publiques, d'effectuer une analyse des lacunes (*gap analysis*), d'organiser la concertation avec les parties prenantes et d'assurer le rapportage régulier. La gouvernance française sur les ODD vise à associer étroitement les organisations de la société civile aux étapes de mise en œuvre. C'est le cas au travers d'instances officielles de concertation propres à chaque ministère, comme le Conseil national de la transition écologique

(CNTE), pour le ministère en charge de l'Environnement, ou le Conseil national pour le développement et la solidarité internationale (CNDSI), au sein du ministère en charge des Affaires étrangères.

L'Insee assure la coordination des travaux statistiques sur les ODD aux niveaux national et international. Comme encouragée par l'Agenda 2030, la France a défini un jeu de 98 indicateurs pour suivre ses progrès de manière plus adaptée à son contexte national, les 232 indicateurs du jeu global onusien ayant été prévus pour le suivi à l'échelle mondiale. Fruit des travaux d'un groupe de travail multiacteur au sein du Conseil national de l'information statistique (Cnis), ces 98 indicateurs seront soumis à des examens réguliers pour tenir compte de l'évolution des indicateurs, des politiques nationales et de la future feuille de route Agenda 2030 française.

Aux côtés de ce processus de suivi institutionnel, les *think tanks* contribuent également à l'évaluation des progrès vers les ODD en s'appuyant sur des méthodologies *ad hoc* et en s'autorisant plus de libertés avec les



© Robert Kneschke

indicateurs onusiens. L'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri) a ainsi réalisé en 2017 une première analyse pointant que, sans modifications profondes des tendances actuelles, la France n'atteindrait pas ses objectifs, notamment en matière de pauvreté, de biodiversité ou d'égalité entre les sexes et à l'école. Le réseau SDSN (*Sustainable Development Solutions Network*) et Bertelsmann Stiftung publient chaque année un rapport *SDG index and dashboards* qui classe tous les pays selon leur degré d'atteinte des ODD et présente une analyse détaillée pays par pays. La France est placée 5^e dans l'édition 2018 qui pointe des retards en matière de production et consommation durables (ODD 12) et de préservation des océans (ODD 14).

2015 - 2019 : de la mobilisation des acteurs à la feuille de route française en passant par une revue nationale volontaire

Depuis septembre 2015, un travail de grande ampleur a été réalisé pour identifier, rassembler et mettre en mouvement l'ensemble des composantes de la société française en faveur des ODD, en allant bien au-delà des partenaires habituels d'un ministère donné. Une plateforme électronique dédiée, rassemblant l'ensemble des initiatives des acteurs français et au-delà, a été mise en place : www.agenda-2030.fr.

Dès le premier Forum politique de haut niveau suivant l'adoption des ODD, la France s'est portée volontaire pour une revue nationale. Elle a ainsi présenté en juillet 2016 un rapport, nourri par des consultations de la société civile, qui dresse un premier état des lieux de son action, en identifiant les principaux enjeux et défis, les orientations du gouvernement ainsi que des bonnes pratiques. Afin de maintenir cette dynamique, la France a tenu à produire un point d'étape à l'occasion de chacun des Forums annuels.

Le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) constitue un des cadres interministériels du plus haut niveau appelé à établir les orientations gouvernementales en ce qui concerne les ODD. Le gouvernement, lors du CICID du 8 février 2018, a réaffirmé son engagement à mettre en œuvre les ODD sur le plan national comme international et s'est engagé à élaborer une feuille de route dédiée. Construite avec l'ensemble des acteurs concernés afin de porter une vision partagée des enjeux prioritaires et des actions à mener, cette feuille de route sera publiée d'ici septembre 2019.

La mise en œuvre en Europe

La Commission européenne a publié en novembre 2016 une communication rassemblant ses intentions quant

à la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Reposant essentiellement sur la continuité de l'action existante, cette communication a principalement conduit à l'alignement de la politique de développement de l'UE sur les ODD, la création d'une plateforme multiacteur de dialogue avec la société civile et aux travaux d'Eurostat pour le suivi statistique. Eurostat a ainsi mis en place une plateforme électronique interactive pédagogique. Il publie annuellement un rapport basé sur les tendances reflétées par un jeu de 100 indicateurs spécialement sélectionnés pour le suivi des ODD au niveau européen. La dernière édition de septembre 2018 souligne tout particulièrement les progrès, en moyenne, pour ce qui est de la santé quand au contraire les inégalités au sens de l'ODD 10 se creusent au sein de l'UE.

Poussée par les États membres et le Parlement européen à aller plus loin, la Commission aurait dû produire en 2018 un document de réflexion « Vers une Europe durable d'ici 2030 », toujours pas paru, dans le cadre du processus de réflexion sur l'avenir de l'Europe lancé par le livre blanc éponyme en mars 2017, au niveau des chefs d'État et de gouvernement. X

LA MISE EN ŒUVRE AU NIVEAU MONDIAL

Si des progrès sont accomplis dans certaines régions et secteurs, les évaluations globales montrent qu'aucun pays n'est en passe d'atteindre tous les ODD d'ici 2030. Même les pays de l'OCDE font face à des défis considérables, en particulier pour ce qui relève des objectifs liés à l'égalité femme-homme, à l'éducation, à l'économie et l'emploi et aux institutions (OCDE, 2017). Les classements réalisés par les *think tanks* placent les pays européens, pays nordiques en tête, dans les plus avancés dans l'atteinte des ODD (Sachs et al. 2018). Les négociations de l'Agenda 2030, qui se sont apparentées à un véritable combat de valeurs, ont en effet consacré le modèle de développement européen en intégrant notamment des cibles relatives à l'accès aux soins, à la couverture universelle, à la réduction des inégalités au sein des pays, à la protection sociale, ou encore à l'égalité entre les sexes. Pour les analyses prenant plus spécifiquement en compte l'empreinte ODD des pays, c'est-à-dire l'impact positif ou négatif des activités d'un pays sur la réalisation de l'Agenda 2030 par les autres, ce sont sur les objectifs relatifs à la production et à la consommation durables, aux océans et au climat que les pays les plus développés sont le plus en retard (Sachs et al. 2018).

L'édition 2018 du rapport du secrétaire général des Nations unies dédié à l'Agenda 2030 pointait comme défis principaux les changements climatiques, les conflits, les inégalités, les poches persistantes de pauvreté et de faim ainsi que l'urbanisation. L'augmentation, pour la première depuis plus de dix ans, du nombre de personnes souffrant de la faim qui est passé de 777 millions en 2015 à 815 millions en 2016, illustre tristement l'ampleur du chemin à parcourir pour faire de l'utopie transformatrice que sont les ODD une réalité.